

Charte de balisage des sentiers pour les « Membres baliseurs » de RELF (Randonnée en Livradois-Forez)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le technicien de randonnée de la Maison du tourisme du Livradois-Forez :

Sébastien GIRAUD

Chargé de la politique randonnée

Tél. : 04 73 95 57 98

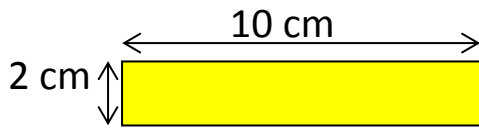
E-mail : s.giraud@parc-livradois-forez.org

Maison du tourisme du Livradois-Forez 

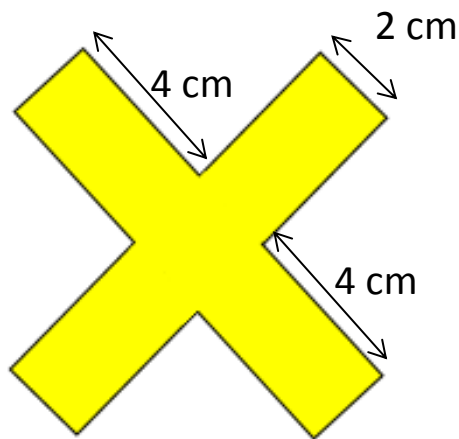
 Maison du Parc
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. +33 (0)4 73 95 76 19
www.vacances-livradois-forez.com

Balisage pour les PR (bleu, jaune ou vert)

Continuité ou rappel :

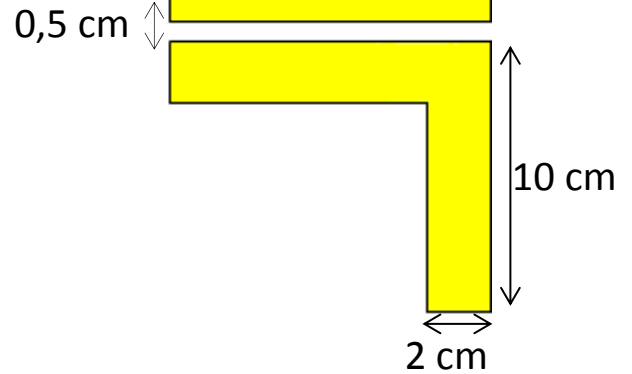


Mauvaise direction :



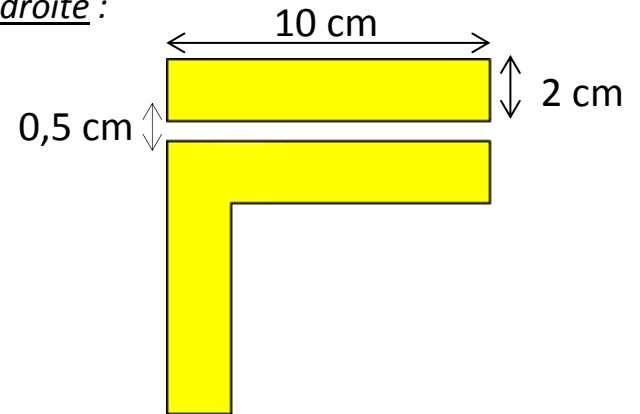
A la prochaine intersection, tourner à

gauche :



A la prochaine intersection, tourner à

droite :



Balisage pour le Tour de pays et circuit Week-end

Bonne direction	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Les types de balisage :

Le balisage peinture :

Ce type de balisage doit être le plus souvent utilisé. En effet, au fil des ans, c'est le balisage qui vieillit le mieux (la détérioration de ce type de balisage reste très difficile). De plus, il est simple d'utilisation sur n'importe quels supports (panneaux de signalisation, arbres, poteaux EDF,...).

Pour les PR, la couleur varie entre le bleu, le jaune et le vert selon la durée du circuit. En ce qui concerne les circuits week-end et le Tour de Pays, ils sont balisés en vert et blanc.

Pour un bon balisage peinture, il suffit simplement « d'aplatir » légèrement le pinceau de 15 mm (fourni par l'association) pour avoir une bande de peinture de 2 cm de largeur. Sinon, des pochoirs peuvent être utilisés pour une meilleure précision.

Les plaquettes plastiques « PR » et « Croix » :

Les plaquettes « PR » ou « Croix », doivent être utilisées **le moins souvent possible** pour éviter toute détérioration simple et facile du balisage et pour contribuer à la « non pollution » des sentiers. De plus, il est strictement interdit de fixer ces plaquettes avec des vis ou des pointes.

Le balisage « Autocollant » :

Pour un balisage **plus propre**, les autocollants doivent être utilisés sur **des supports propres et lisses** tels que les chéneaux ou les panneaux de signalisation.

Pour faire une croix, il suffit de superposer 2 autocollants l'un sur l'autre.

Les supports de balisage :

Les panneaux de signalisation routière :

En ce qui concerne les panneaux de signalisation routière, **il est préférable d'utiliser les autocollants** car ce sont en général des surfaces lisses. Les autocollants sont un type de balisage « propre » par rapport à la peinture qui peut couler.

La peinture peut également être de mise pour ce genre de supports.



Les pierres, les poteaux EDF en béton et en bois :

Pour les poteaux EDF, qu'ils soient en, bois ou en béton, **le balisage obligatoire est le balisage « peinture ».**

Pour ce qui est des poteaux en béton ou les pierres, le mieux est **de les brosser avant de peindre**. En effet, ces types de poteaux sont régulièrement envahis par de la mousse.

Ils se balisent dans tous les cas sur **la face visible du poteau** selon le cheminement



Les arbres et piquets de clôtures :

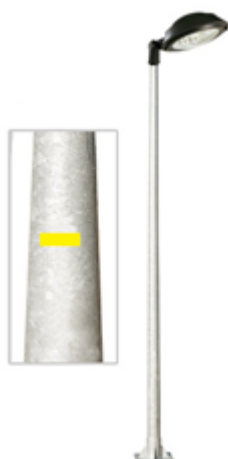
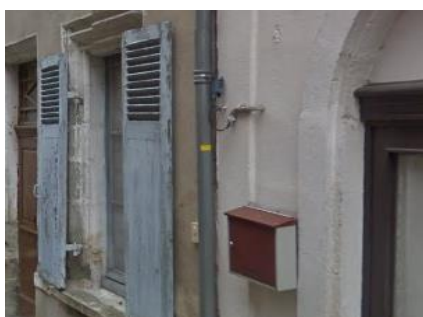
Bien évidemment, **le balisage adéquat aux arbres et aux piquets de clôtures est le balisage « peinture »**. Le mieux est de râper l'arbre ou le piquet avec la râpette à bois avant d'apposer une quelconque marque de peinture. En effet, la peinture sera beaucoup plus facile à appliquer une fois que le bois sera devenu plus « lisse ».



Les chéneaux et l'éclairage public :

En ce qui concerne les chéneaux, **le balisage autocollant est le plus adéquat** car c'est un type de balisage « propre ».

Attention, pour une meilleure adhérence des autocollants, il est préférable que les chéneaux ne soient pas humides.



En résumé :

- Quel que soit le type de balisage utilisé, celui-ci doit se trouver à hauteur « d'œil » pour une meilleure visibilité (environ 1,5m)
- Toutes les intersections doivent être balisées avec des « croix » et la « continuité »
- Un rappel peut être utilisé lorsqu'une portion de circuit ne comporte pas d'intersection afin de « rassurer » le randonneur
- Le balisage « peinture » doit être le plus utilisé
- Eviter le balisage au sol car il risque de disparaître rapidement
- Ne jamais baliser sur des biens privés comme les murs, angles de maisons, etc (les chéneaux et piquets de clôtures peuvent être tolérés)

« On dit d'un circuit qu'il est bien balisé lorsqu'il peut être suivi par un randonneur sans carte ni topoguide »